

Accord cérééalier : les sommets du cynisme (2^e partie)

Si dans l'antiquité le terme « cynisme » était directement associé à l'école philosophique grecque d'Antisthène qui prônait des valeurs telles que l'humilité, la vertu et la sagesse – soit des valeurs parfaitement saines - notre époque n'a rien retenu du passé et a transformé ce noble terme en mépris profond et en absence de morale.

PAR OLEG NESTERENKO
Les « détournements »
des céréales ukrainiennes

Après avoir vu le détail des quantités des exportations ukrainiennes et entendu le monde occidental précéder l'entrée et suivant la sortie de la Russie de « l'Accord cérééalier », il est tout à fait étonnant de faire un constat des faits qui sont vérifiés et confirmés : la quasi-intégralité des exportations céréalières ukrainiennes ont été totalement détournées des destinations qui ont été proclamées dans le cadre de l'accord.

Les slogans de la propagande « otanienne » sur la mise en danger du monde alimentaire par la Russie se sont avérés strictement à l'opposé de la réalité.

Quelle est cette réalité ? Sur les 48,9 millions de tonnes de céréales et de légumineuses exportées par l'Ukraine durant l'année 2022/23, 32,9 millions de tonnes ont été transportées via le couloir maritime sécurisé par les Russes. Selon les données officielles de l'ONU, ce ne sont guère les pays les plus pauvres qui ont été les destinataires de l'Ukraine, mais bien l'Union Européenne qui a été le principal bénéficiaire de l'initiative sur les céréales et se sont bien les pays européens qui ont absorbé 38% des exportations de céréales ukrainiennes via la mer Noire, sans parler des quantités acheminées, parallèlement, par voie terrestre. En tout, 81% des céréales ont « atterri » dans les pays riches et ceux aux revenus intermédiaires supérieurs. Seulement 19% des céréales sur le total exporté ont été acheminées par les Ukrainiens vers les pays pauvres et dont uniquement -3% vers les plus démunis se situant au bord de la famine (principalement vers le Bangladesh).

Au niveau du blé, la Roumanie a racheté 15,8% (contre 0,5% en 2021/22), tandis que l'Espagne : 14% (contre 0,8% en 2021/22). La Pologne, tant mécontente des importations européennes des denrées alimentaires ukrainiennes fait, en même temps, également partie du TOP-5 de ces acheteurs directs européens (et non pas des prétendus transitaires). Dans le TOP-20 des consommateurs de céréales ukrainiennes exportées sous le drapeau de l'initiative qui était censée sauver le monde de la famine, entrent également et l'Italie et les Pays-Bas et le Portugal et la Belgique et l'Allemagne et la France.

L'Association italienne des producteurs agricoles Coldiretti a déclaré que l'annulation par les Russes de « l'Accord cérééalier » pourrait « secouer les marchés mondiaux » et « menacer la stabilité politique dans les régions aux prises avec des problèmes de sécurité alimentaire ». Il est tout à fait regrettable qu'elle ait « oublié » de mentionner que dans le cadre de la réalisation de l'accord en question, l'Italie s'est fait livrer au passage, l'air de rien, 2 millions de tonnes de céréales ukrainiennes, soit plus de 2 fois le volume de l'ensemble des pays les plus pauvres - l'Éthiopie, le Yémen, l'Afghanistan, le Soudan et la Somalie qui n'ont reçu que 922 092 tonnes pour eux cinq.

La Turquie - pays transitaire de l'intégralité des céréales ukrainiennes via « l'Accord cérééalier » - a gardé au passage 20% de blé (contre 10% avant la guerre, en 2021/22) et 23% des exportations ukrainiennes d'orge. Vu les quantités relativement modestes de céréales exportées par l'Ukraine (1,7% de la consommation mondiale en 2023/24) et, surtout, vu les réels principaux destinataires de leurs céréales sous couverture de l'accord - l'existence de l'initiative en question et même l'intégralité des exportations alimentaires de l'Ukraine ne sont nullement critiques pour la sécurité alimentaires des pays les plus pauvres. Le renouvellement des exportations ukrainiennes via la mer Noire ne peut être considéré que comme un mécanisme supplémentaire, mais nullement stratégique, encore moins vital.

Les faits chiffrés ont une fâcheuse tendance à être têtus et il est tout à fait intéressant et instructif de constater que, de facto, selon le camp americano-européen, les pays qui se situent au bord de la famine ne sont guère le Soudan, le Yémen, l'Afghanistan, la Somalie, l'Éthiopie ou encore le Nigéria, mais la quasi-intégralité des pays-membres de l'OTAN. Il ne nous reste qu'à compatir avec les pauvres enfants espagnols et roumains qui, vraisemblablement, doivent ignorer s'ils survivront ou mourront de faim demain et qui doivent envier le sort heureux des enfants du Sud Soudan et du nord du Nigéria.

Il est tout à fait difficile de comprendre la logique des haut responsables (si on peut les qualifier ainsi) politiques occidentaux qui ont fait, d'un côté, un effort sans précédent pour se déclarer être défenseurs des intérêts alimentaires des pays les plus pauvres, pour accuser la Russie d'y planifier une grande famine et, de l'autre côté, permettre le détournement de la quasi-intégralité des exportations ukrainiennes sous l'égide de l'accord signé vers les consommateurs, dont les Occidentaux eux-mêmes, qui n'ont strictement rien à voir avec ceux mis sur le devant de la scène pour faire pression sur Moscou. Les peuples africains n'ont été qu'un outil périssable dans le cadre du stratagème élaboré.

Vu l'ampleur spectaculaire du détournement, ainsi que la présence des contrôles poussés des navires partant des ports ukrainiens tant par les russes que par les représentants de l'ONU, il est inconcevable de



Oleg Nesterenko
Président du CCIE
(www.c-cie.eu). Ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris; spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne.

Crée en 2002, avec le soutien de la Représentation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Fédération de Russie en France et Bénélux, l'Ecole Supérieure de Gestion et de Commerce International de Paris et de la Représentation Commerciale de Russie en France, le Centre de Commerce & d'Industrie Européenne (CCIE) a pour mission d'aider les entreprises à s'implanter sur les marchés Russes et de la Communauté des États indépendants.



Quels étaient les enjeux de l'Accord cérééalier ? (Photo DR)

supposer que les leaders « atlantistes » aient crus pouvoir dissimuler leurs méfaits à long terme.

Ne pouvant pas admettre qu'il s'agit d'un simple manque de capacités intellectuelles menant vers l'incapacité d'anticipation - car nous parlons de la quasi-intégralité des leaders politiques du monde occidental et de leurs équipes, ainsi que du pouvoir ukrainien actuellement en place - les nobles déclarations précèdent la signature de « l'Accord cérééalier » et la réalité de la réalisation ukraino-occidentale qui a suivi ne peuvent être que la preuve de la présence chez les décideurs en question d'une forme aiguë du cynisme, de l'hypocrisie et, tout simplement, de la dégénérescence morale.

La supercherie sur le transit céréalières via l'EU

Le 24 mai 2022, le Conseil européen a adopté « un règlement permettant la libéralisation temporaire des échanges et d'autres concessions commerciales en ce qui concerne certains produits ukrainiens. Le règlement prévoit que, pendant un an, les droits à l'importation sur toutes les exportations ukrainiennes vers l'Union européenne ne seront pas dus ». Soit, l'abolition des droits et taxes douaniers. Le 6 juin 2023, le règlement a été prolongé d'un an, au 5 juin 2024.

Cette décision concernait les produits agricoles, les produits agricoles transformés, les fruits, les légumes et les produits industriels. En sachant que sur l'intégralité des exportations ukrainiennes plus de la moitié est traditionnellement destinée à l'Union Européenne et que la structure de l'export du pays est composée à 44,36% de la production agroalimentaire (données 2022) - ce sont bien les céréales, en premier lieu, qui ont été visées par ce nouveau dispositif douanier.

Il est important de noter qu'une telle mesure s'avère être, d'une part, particulièrement préjudiciable vis-à-vis des agriculteurs intra-européens, mais, d'autre part, très bénéfique vis-à-vis des négociants céréalières. Néanmoins, si à son adoption personne dans l'UE n'a formulé aucune réelle objection, ceci était dû au fait que les responsables politiques de l'union ont souligné et affirmé, qu'en ce qui concerne les céréales de l'Ukraine, elles ne sont destinées qu'au transit par la voie terrestre vers les pays pauvres, en plus de celle du couloir maritime ouvert par les russes

dans le cadre de « l'accord cérééalier », et nullement à la commercialisation interne à l'UE.

Dès le début de cette initiative il était déjà évident que ces déclarations étaient parfaitement mensongères. Car de telles mesures n'avaient aucun sens, si la production agricole ukrainienne était réellement destinée au transit et non pas à la consommation intra-communautaire. Une évidence juridique : le transit constitue un régime douanier particulier qui exempté les marchandises en transit du paiement des droits et taxes sur le territoire du transit. Le transit « externe » de l'Union concerne la circulation de marchandises non-Union sur le territoire douanier de l'Union européenne (TDU), sous le code douanier « T1 ». Les produits en transit via un territoire donné ne peuvent nullement influencer les prix du produit en question à l'intérieur dudit territoire.

Soit, pour faire acheminer les céréales ukrainiennes vers les pays se situant au bord de la famine, l'adoption du règlement du 24 mai 2022 et sa prolongation n'ont seulement pas eu le moindre sens, mais ont créé même l'effet directement opposé. Pour qu'un produit soit en mesure d'influencer les prix sur un marché donné - TDU, dans notre cas - d'une manière obligatoire il doit passer, d'une part, la procédure douanière de la « mise en libre pratique », l'autorisant à circuler librement sur le territoire de l'UE (une marchandise tierce mise en libre pratique acquiert les mêmes droits qu'une marchandise produite sur le sol de l'UE), et, d'autre part, la procédure douanière de la « mise à la consommation » qui lui permet d'être commercialisée et à disposition des consommateurs.

Ce sont bien ces contraintes douanières qui ont été abolies par le Conseil européen, afin que les céréales ukrainiennes soient non pas transitées, mais bien commercialisées sur le territoire de l'UE. Cette abolition a constitué le dumping direct tant au niveau des quantités qu'au niveau du prix des céréales importées. A noter que le règlement adopté en mai 2022 abolissait également d'une manière perspicace la perception de droits antidumping sur les importations originaires d'Ukraine.

La préméditation des décideurs européens est flagrante. Et la prolongation qui a eu lieu, le 6 juin 2023, est la preuve directe que les responsables de l'Union Européenne ont l'intention de reproduire, vis-à-vis des futures récoltes ukrainiennes

de 2024, le même scénario qui a eu lieu en 2023 : les « détourner » et les consommer, une fois de plus, au lieu de les faire transiter vers les pays dans le besoin critique. Soit, non seulement les bateaux transportant les céréales ukrainiennes dans le cadre de l'initiative de la mer Noire ont été « détournés » vers l'Europe, mais même la voie terrestre propice a été ouverte, afin de maximiser la « spoliation » des récoltes de l'Ukraine.

Les « 5 fantastiques » ou les armes de destruction massive du néolibéralisme

En énumérant les parties prenantes dans « l'Accord cérééalier », j'ai décrit en détail le camp « atlantiste » americano-centrique, ce qui peut laisser croire qu'il ne s'agit exclusivement que des décideurs politiques occidentaux et de leurs exécutants. Pourtant, c'est loin d'être le cas. Les élites politiques sont bien les signataires des décisions prises, mais ne sont nullement leurs seuls instigateurs et, encore moins, leurs principaux bénéficiaires.

Qui sont, alors, les réels instigateurs et les principaux bénéficiaires de « l'Initiative pour le transport sécuritaire des céréales et des aliments à partir des ports ukrainiens » ? Jusqu'à la suspension par la Russie de sa participation, l'existence même de cette initiative sous couverture humanitaire n'a servi, quasi intégralement, qu'aux intérêts de ceux qui fournissent un effort considérable pour rester le plus discret possible : des géants américains et européens négociants de l'agro-industrie, et des financiers qui les épaulent. Les élites politiques du camp americano-centrique ne sont que les outils et les exécutants, dont le rôle était de créer via les mass-médias contrôlés par les dotations étatiques (exemple : l'Agence France Presse est financée par l'État à hauteur de plus de 100 millions d'euros par an, soit un tiers de son chiffre d'affaires) le prétendu rôle de l'Ukraine en tant que « sauveuse de l'humanité d'une grande famine » - ce qui a permis la mise en place dudit arrangement.

Depuis des décennies, les géants de l'agro-industrie font du lobbying via leurs agents de pression politique auprès des institutions internationales telles que la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International pour y faire dominer la politique néolibérale d'ouverture des marchés et mettre les pays pauvres et ceux en voie de développement dans l'obligation de s'ouvrir de plus en plus aux marchés internationaux. Au niveau

national, le protectionnisme étatique est combattu, les aides aux exploitations agricoles locales s'anéantissent et la dépendance vis-à-vis des monopoles multinationaux de l'agroalimentaires s'accroît.

La production mondiale de céréales depuis les 20 dernières années est, hormis quelques années, en croissance constante et, comme mentionné auparavant, devrait atteindre 2819 millions de tonnes en 2023, ce qui est un niveau record, après le record qui a déjà eu lieu l'année précédente. Malgré cette production au niveau sans précédent, les prix mondiaux des denrées alimentaires ont vu une croissance de 33,6% et ont atteint leur niveau le plus haut depuis 1990, au moins, - l'année de la création par l'ONU du registre de contrôle des prix alimentaires.

La crise du marché alimentaire ne date nullement du début de l'opération militaire russe en février 2022. Bien auparavant, en 2015, selon l'ONU et le Programme Alimentaire Mondiale (WFP), déjà près de 670 millions de personnes dans le monde souffraient de faim chronique. En 2021, à cause des perturbations supplémentaires sur le marché alimentaire mondial dues à la pandémie du Covid, ce chiffre est passé à 828 millions de personnes.

Depuis le pic spéculatif des prix en mars 2022, le coût des céréales sur les marchés mondiaux est en baisse significative, ce qui est grandement dû à la réussite de la Russie qui continue à alimenter le marché mondial par des céréales, malgré les importants efforts des élites politiques « otaniennes » pour l'en empêcher. Néanmoins, il faut souligner que si même au début de 2023 les prix des céréales et oléagineux sont revenus à leur niveau de la fin 2021, en cette période avant le déclenchement de la guerre en Ukraine les prix mondiaux des denrées alimentaires de base étaient déjà très élevés et ont vu leur augmentation à hauteur de 28% en moyenne, dont 31,3% pour le blé et 44,1% pour le maïs par rapport à l'année précédente.

Donc, la propagande occidentale accusant la Russie et son opération militaire d'être la cause de la crise alimentaire que le monde connaît est purement fantaisiste : le problème du marché des céréales est structurel, non pas conjoncturel, et dépasse grandement la période des hostilités sur le territoire de l'Ukraine.

Selon l'ONU-même et selon le Conseil International des Céréales (CIC) américain, en période du 07.2021 au 06.2022, la

production mondiale de céréales a augmenté de 5 millions de tonnes, tandis que les volumes commercialisés ont augmenté de 3 millions de tonnes par rapport à la période précédente. Quatre mois après le début de la guerre en Ukraine, la disponibilité globale de blé - la production plus les stocks disponibles dans le monde - a été excédentaire de près de 275 millions de tonnes par rapport à la demande globale. Nous ne disposons pas encore des chiffres précis, mais les estimations démontrent qu'en période du 07.2022 au 06.2023, la disponibilité mondiale a également été excédentaire par rapport à la demande.

Vu cette réalité, la question se pose : quelle est, alors, la cause de la flambée des prix, notamment du blé, qui va, tout simplement, à l'encontre de la logique régissant les marchés et qui met des millions de personnes dans le monde au bord de la famine ?

La réponse se situe au niveau seulement de cinq entreprises, les plus grands négociants céréalières, qui contrôlent pour eux cinq dans les 90% du marché mondial non seulement du blé, mais de l'intégralité des céréales commercialisées dans le monde : Cargill, ADM, Bunge, Louis Dreyfus et Glencore.

Cargill, Glencore & co

Quelle est l'origine de ces sociétés et quel est leur chiffre d'affaires dans ces temps si difficiles que vit l'humanité ?

La multinationale Cargill est une société américaine, la plus grande entreprise privée des États-Unis, dont le chiffre d'affaires pour l'exercice 2021/22 est de 165 milliards de dollars américains - le record absolu depuis les 157 ans de son existence - avec une croissance de 23% du CA par rapport à l'année précédente et dont le bénéfice net atteint 6,68 milliards USD (+35%). Pour l'exercice 2022/23, le CA a augmenté de 7% de plus et atteint un nouveau record : 177 milliards USD.

La multinationale Archer-Daniels-Midland (ADM) est également américaine et a réalisé le CA de 101,85 milliards de dollars pour la même période, avec une croissance de 19,47% du CA. En même temps, elle enregistre une croissance record de 60% de bénéfice net qui atteint 4,34 milliards USD. La multinationale Bunge est, une fois de plus, américaine, dont le CA atteint 67,25 milliards USD pour l'année 2022 (avant sa fusion avec le géant canadien Viterra). Le groupe Louis Dreyfus est franco-suisse avec le CA de 2022 à hauteur de 59,9 milliards de dollars, soit une croissance de 21%. Et ceci malgré les volumes de ventes à -1,3% par rapport à l'année précédente. Le bénéfice net est de 1,006 milliard USD contre 697 millions USD en 2021 grandement grâce à la guerre en Ukraine : on vend moins et on gagne plus. Et le groupe Glencore, un anglo-suisse, dont le CA de l'année de guerre 2022 est de 256 milliards de dollars pour toutes ses activités confondues, soit une croissance de 26% par rapport à l'année précédente. Avec ceci, ce groupe contrôlant, entre autres, dans les 10% du marché mondial des céréales, a fait 17,3 milliards USD de bénéfice net, soit une modeste croissance de 248%. Le marché cérééalier est très volatil, car il dépend d'un grand nombre de variables dont les principales sont l'offre et la demande ; la météo, dont les récoltes en dépendent ; la situation géopolitique des principaux pays-producteurs ; le fret transport et le prix de l'énergie. Chacun des facteurs-clés énumérés, hormis la météo, sont parfaitement manipulables et les cinq géants, dont les bénéfices faramineux des dernières années n'ont aucune corrélation avec la dynamique réelle de l'offre et de la demande, sont passés maîtres absolus

en la matière. Leurs bénéfices historiques sont dus, en grande partie, à l'augmentation spectaculaire de leurs marges. Ces cinq négociants disposent d'un monopole absolu sur le marché cérééalier mondial. Monopole qui s'appuie sur plusieurs éléments clés, dont les principaux sont, d'une part, leurs capacités sans égal au niveau du stockage (ils détiennent la majeure partie des stocks mondiaux de céréales) et de transport (les 5 groupes contrôlent le transport des 9/10 des céréales produites dans le monde) ; d'autre part, sur le lobbying auprès des centres de décisions politiques du camp occidental. Les paroles de Fernand Braudel pour qui le capitalisme est la limitation de la transparence et l'établissement des monopoles qui ne peuvent être atteints qu'avec la complexité directe de l'Etat, trouvent leur reflet direct dans les activités de ces géants.

En tandem avec les « 5 fantastiques » céréalières, les marchés à terme des céréales ont été particulièrement actifs dans les premiers mois de la guerre. Dix des plus grands fonds spéculatifs mondiaux ont fait près de 2 milliards USD de bénéfices nets en capitalisant sur la montée des prix des céréales en cette période. Sous la pression des lobbies, ni les régulateurs américains, ni les régulateurs européens n'ont fait aucune opposition à ces manipulations financières qui, à elles seules, ont grandement participé à la spéculation et la montée des prix de l'alimentaire.

La sécurité alimentaire dépend de plusieurs facteurs stratégiques, dont la stabilité de l'accès à la nourriture, la stabilité de la disponibilité suffisante et la stabilité de la qualité des nutriments. Et c'est bien la souveraineté alimentaire, définie durant le Sommet mondial de l'alimentation de 1996 en tant que « droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires » qui est le garant d'une véritable sécurité alimentaire. La souveraineté alimentaire mondiale est combattue depuis des décennies avec un succès indéniable par les principaux bénéficiaires et instigateurs du modèle économique néolibéral.

Les géants occidentaux de l'agro-industrie et l'Ukraine

En ce qui concerne l'Ukraine, une partie considérable des volumes exportés de céréales proviennent des terres agricoles appartenant non pas aux ukrainiens, mais... bien à des géants occidentaux de l'agro-industrie. En mars 2020, sous l'influence des lobbies occidentaux auprès du FMI, l'Ukraine a adopté la loi autorisant à racheter les terres agricoles par des entreprises étrangères, ce qui était interdit auparavant. Ceci était la condition du FMI - l'organisation contrôlée par les « atlantistes » - pour que l'Ukraine accède à la nouvelle ligne de crédit du Fond. Depuis ce méfait désastreux accompli par les élites politiques actuelles ukrainiennes contre les intérêts nationaux de l'Ukraine, seulement en 3 ans suivant son adoption, près de 40% des terres cultivables du pays sont devenues la propriété d'acteurs économiques étrangers. La prise de contrôle de l'agriculture ukrainienne, principalement par des puissances occidentales, était d'autant plus facile, que si les prix à l'achat d'un hectare de terre arable en Union Européenne varie en moyenne de 4 à 70.000 USD, le même hectare en Ukraine leur revenait seulement à 1-2.500 dollars, en sachant que la qualité générale de la terre cultivable ukrainien.